



Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes

Viols collectifs aux Assises de Créteil

Un jugement écœurant et révoltant !

RASSEMBLEMENT

lundi 15 octobre - 18h30

Devant le Ministère de la Justice - Place Vendôme – Métro Tuileries

Une fois de plus, justice n'aura pas été rendue ; une fois de plus, des victimes de viols, Nina et Stéphanie, n'auront pas été entendues, n'auront pas eu justice ; une fois de plus, des viols resteront impunis et des violeurs confortés dans leur haine des femmes.

Ce verdict scandaleux, après une enquête bâclée, est particulièrement grave.

Il renvoie les victimes au silence et au refus de porter plainte puisque ça ne sert à rien ! 10 % des victimes de viol portent plainte, 2 % des violeurs sont condamnés !

Il porte comme message : « Ne craignez rien, il est permis de violer puisque l'on ne sera pas puni ! ». Car, quand la justice n'est pas rendue, les conséquences sont réelles : les femmes ne portent plus plainte ; les violeurs continuent de commettre leur crime en toute impunité, la haine des femmes se propage. Ici, l'un des violeurs est poursuivi pour le meurtre de sa compagne, qui s'est produit 10 ans après les crimes de viol. Si la justice avait traité l'affaire plus rapidement, une vie aurait, peut-être, pu être sauvée ?

Nous ne pouvons pas accepter une telle situation d'injustice. Nous devons faire entendre notre ras le bol de cette société où le corps des femmes est à prendre, qu'il s'agisse du viol ou de la prostitution. Nous devons exiger d'être entendues enfin et que tous les moyens soient mis en œuvre pour éradiquer le viol.

Retrouvons-nous le 15 octobre pour exprimer notre révolte. Faisons du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, un moment fort de mobilisation pour dire au monde entier « Ca suffit !!! »